

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 octobre 2018.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Modification de statuts du SIARCE (Avis du Conseil Municipal).
8. Convention groupement de commandes de la CCVE : Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.
9. Décision modificative budgétaire.
10. Tarifs des services périscolaires 2019 : Quotient familial.
11. Contrat d'Aménagement Régional.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoints M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller Municipal Délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. Christophe RICHARD, Mme Sandrine DERYCKE, Melle Sarah STOEBNER, Mme Nicole GUERNEVE, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET.

Etaient Absents : M. Thierry MARAIS, (pouvoir à M. QUINTARD), M. Olivier JOSSE, (pouvoir à M. NICOLAS), Mme Valérie BERNARD (pouvoir à Mme DERYCKE), M. Stéphane HUET, M. Pascal BOVIS (pouvoir à Marie-France PIGEON)

Avant de démarrer la séance, M. QUINTARD propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Exercice du droit de préemption communal sur la parcelle sise 3, rue de Montgravé.

Accord unanime du Conseil municipal.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 octobre 2018.

Le Compte-rendu de la séance du 12 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

Mme Marie-France PIGEON est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 4 janvier 2019

Le Maire



JC. QUINTARD

- exercice du droit de préemption de la commune sur la parcelle AH213 sise 3, rue Montgravé.

M. QUINTARD propose aux membres du Conseil Municipal que la commune exerce son droit de préemption. En effet, il est prévu au PLU, d'aménager en liaison douce, au fur et à mesure que cela sera possible, les berges du ru.

Cette parcelle correspond tout à fait à cet objectif.

Après discussion, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'exercer son droit de préemption sur cette parcelle.

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission multimédia : Nicole SERGENT

La commission multimédia s'est réunie le 3 décembre

Les membres de la commission ont procédé à l'examen de l'ancien livret d'accueil et y ont apporté quelques modifications. Les articles proposés par les associations ont également été étudiés, la nouvelle maquette sera proposée aux membres de la commission prochainement, la sortie est prévue aux printemps 2019.

Conseil municipal enfants : Bruno NICOLAS

Le conseil municipal enfants s'est réuni le 8 décembre dernier. Les enfants y ont abordé différents thèmes comme la commission des menus, les propositions concernant la propreté et la sécurité dans le village, des propositions de jeux pour les cours de récréation. Ils ont également commencé à élaborer leur discours des vœux et ont formulé des propositions pour le village qu'ils vous soumettront prochainement.

Commission Scolaire et périscolaire : Bruno NICOLAS

La commission scolaire s'est réunie le 11 Décembre 2018 ; ont été étudiés les points suivants :

- le fonctionnement du Centre de Loisirs (il s'appelle maintenant « Les Petits Loups », il faudra penser à l'inaugurer en 2019)
- j'ai proposé un « Tri Pédagogique » au restaurant scolaire (trier le pain non consommé, qui sera pesé chaque semaine, et les emballages comme pots de yaourt, compotes, ...) à faire avec les enfants de l'élémentaire ; mise ne place au 1^{er} trimestre 2019. Une évolution de ce tri pourra être envisagée ultérieurement.

Exercice aux écoles :

Un exercice PPMS attentat aux écoles s'est déroulé le 15 Octobre 2018 avec le nouveau système d'alerte ; les enfants et enseignants ont très bien réagi.

Conseil d'Ecole :

Le 1^{er} conseil d'école de l'année s'est tenu le 8 Novembre 2018 avec principalement les points suivants :

- les effectifs des écoles
- les règlements intérieurs maternelle et élémentaire
- les projets d'école

Ecole maternelle :

Le 23 Novembre 2018, 2 classes de l'école maternelle (50 enfants de Moyenne et Grande Section) ont planté des arbres sur les installations de stockage de déchets non dangereux du « Mont Mâle » à l'initiative de la Sémardel. Les enfants étaient enchantés.

Commission Travaux : Bruno NICOLAS

Les travaux de restauration de la couverture de la Bourdaisière au domaine de la saussaie ont été réceptionnés le 19 Décembre 2018. Les prochains travaux concerneront la couverture du Pigeonnier juste à côté.

Commission Jeunesse : Sarah STOEBNER

La commission jeunesse s'est réunie courant novembre. Un point sur le dernier semestre 2018 a été fait et le nouveau programme d'activités a été élaboré (à venir prochainement dans les boîtes aux lettres).

Commission Embellissement : Olivier SCHINTGEN

La visite du jury pour les maisons illuminées est prévue pour le mercredi 26 décembre 2018. Les illuminations ont été branchées le 6 décembre.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Conseil Communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 18 Décembre dernier.

Principaux points à l'ordre du jour :

- Rapports annuels
 - o SIARCE
 - o Sur le prix et la qualité des services publics
 - o Eau potable
 - o Assainissement
- Revalorisation des tarifs pour les services communs – commande publique de la CCVE et ADS.
- Tarifs caution pour les aires d'accueil
- Attribution de fonds de concours – complément 2018 pour St Vrain et Ormoy
- Création et suppression de postes

Commission Culture : Nicole SERGENT

La commission culture de la CCVE s'est réunie le 13 décembre

Le bilan des manifestations 2018 a été fait, pour rappel : Les Hivernales ou 2 ateliers scolaires sont offerts à chaque commune inscrite dans le dispositif.

La fête de la science qui s'est tenue à Vert le Grand pour la première fois a remporté un franc succès 338 visiteurs plus 10 classes dont 4 de Vert le Grand et 2 centres de loisirs.

La commémoration de la grande guerre, avec un magnifique spectacle de clôture au Musée Salis.

Présence festival RencART initié par le conseil départemental à Chamarande, et le printemps des contes.

Pour 2019 ces manifestations seront reconduites

Le conservatoire a également présenté son bilan, 343 élèves dont 18 de Vert le Grand sont inscrits dans diverses activités. A noter un nouveau projet réunissant théâtre, musique et danse, sous forme de comédie musicale.

Insertion : Bruno NICOLAS

La commission Insertion de la CCVE s'est réunie le 17 Octobre 2018 avec à l'ordre du jour :

- le bilan de l'activité de la Mission Locale des 3 Vallées (ML3V) à laquelle adhère la CCVE (le rapport d'activités 2017 est disponible en Mairie) ainsi que son fonctionnement depuis le 1^{er} Janvier 2018 (310 jeunes de la CCVE de 16-25 ans ont été accompagnés dont 8 de Vert le Grand)
- la visite de l'antenne locale de Ballancourt
- l'organisation des différentes permanences sur le domaine de la CCVE.

Transports-Mobilité : Bruno NICOLAS

La commission Transports-Mobilité de la CCVE s'est réunie le 17 Novembre 2018 ; ont été abordés les points suivants :

- le Plan Vélo et les circulations douces (pistes cyclables principalement) en complément des réalisations faites par le Conseil Départemental et des travaux déjà réalisés par la CCVE (coût de 12 M€ dont 4M€ pour les collectivités de l'Essonne) ; 5 tronçons de la CCVE ont été priorisés sur 2019
- la participation financière pour 2 lignes de transports scolaires
- le renouvellement de la convention pour le Transport à la Demande (TAD)
- l'adhésion de la CCVE au Rézo Pouce (auto stop organisé et sécurisé, service complémentaire au TAD) ; en attente d'une présentation des communes du PNR du Gâtinais, qui utilisent ce service).

Sport : Olivier SCHINTGEN

La dernière séance a eu lieu le 13 décembre. Le tournoi de pétanque intercommunal aura lieu sur la commune de Vert le Grand en 2019. Le stade nautique de Mennecy devrait rouvrir en 2020. Information communiquée sous réserve puisque depuis cette réunion de nouveaux incidents techniques ont eu lieu. La commission Intercommunale a soutenu financièrement 5 collectivités à hauteur de 4500 € au total pour le déroulement d'actions communautaires (footing de l'amitié, octobre rose, ronde des étangs, Jonquille pour Curie et Fun run. Enveloppe qui sera reconduite si le budget 2019 est voté.

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats

SIREDOM : Jean-Claude QUINTARD

Le Comité Syndical s'est réuni le 17 décembre dernier.

Principaux points à l'ordre du jour :

- Approbation de la politique tarifaire 2019
compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés »

compétence « collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés »

- Modification du PPI 2018-2020 et adoption des crédits de paiement 2019
- Constitution d'une provision pour risques et charges dans le budget principal 2019 de 758 000 €
 - Budget Primitif 2019 - Fonctionnement 58 359 511 €, - Investissement 13 398 473 €
- Actualisation au 1^{er} Janvier 2019 de la procédure de facturation aux collectivités
- Facturation mensuelle de janvier de l'année N à décembre de l'année N sur la base des tonnages de l'année N-2
- Ajustement en janvier N+2
- Charges fixes par habitants passent de 7.60€ à 12.55€
- Création d'un budget annexe « compost Sud Essonne » au 01/01/2019

SIARCE : Marie-France PIGEON

Je vous rappelle que depuis la loi NOTRe, le SIARCE regroupe 68 communes sur 3 départements : Essonne, Loiret et Seine et Marne. Le 19 Décembre dernier, le comité syndical a voté à l'unanimité les budgets primitifs 2019 suivant :

- général
- assainissement collectif et non collectif
- eau potable

Toujours voté à l'unanimité un programme d'actions pour la réduction de gaz à effet de serre ainsi que la poursuite de la reconquête de la qualité des eaux de la rivière Essonne.

Tous les documents détaillés peuvent toujours être consultés en mairie.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Ferme préau maternelle (TMC 91)	6 612.00 €
- Sculpture (M. RUNTZ)	680.00 €
- Vitrine médiathèque (Ashler diffusion)	2 047.68 €
- Mobilier maternelle (Manuthan)	1 174.40 €

TOTAL : 10 514.08 €

7. Modification de statuts du SIARCE (Avis du Conseil Municipal).

CONSIDERANT que les collectivités membres du SIARCE doivent délibérer afin d'adopter la modification des statuts ;

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin :

DE RAPPORTER la délibération 2018-15 portant approbation des statuts du SIARCE proposés et votés par le conseil municipal en séance du 15 juin 2018.

D'ADOPTER les modifications des statuts, proposés et votés par le comité syndical du SIARCE lors de sa réunion du 3 octobre 2018, concernant la définition de la GEMAPI, ses missions associées, la compétence berges de Seine et l'introduction des compétences « préservation, valorisation et accueil du public » et « hydraulique agricole ».

D'AUTORISER Monsieur le Président du SIARCE à solliciter Madame la Préfète de Seine et Marne ainsi que Messieurs les Préfets de l'Essonne et du Loiret afin que soient constatées, par arrêté inter-préfectoral, les modifications statutaires précitées.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Convention groupement de commandes de la CCVE : Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article n° 28,

Vu la délibération 2018-22 du 12 octobre 2018 désignant M. Bruno NICOLAS et M. Olivier JOSSE en qualité de représentants titulaire et suppléant,

Considérant que les membres de la CAO du groupement de commande doivent être désignés au sein des membres des CAO des collectivités, conformément à l'article L.1414-3-I du CGCT et à l'article 5 de la convention constitutive du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient donc de rapporter la délibération 2018-22 du 12 octobre 2018 uniquement sur le point désignant Messieurs NICOLAS et JOSSE,

Et propose de désigner :

M. Bruno NICOLAS, TITULAIRE
M. Thierry MARAIS SUPPLEANT

pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres de ce groupement de commande ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Rapporte la délibération 2018-22 uniquement sur le point désignant Messieurs NICOLAS et JOSSE.

Désigne M Bruno NICOLAS en qualité de membre titulaire et M. Thierry MARAIS en qualité de membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres de ce groupement de commandes.

9. Décision modificative budgétaire.

M. Quintard propose aux membres du conseil municipal, la décision modificative budgétaire suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-73916 : Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	0.00 €	11 991,00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	11 991,00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 991,00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 991,00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	11 991,00 €	11 991,00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2152 : Installations de voirie	0.00 €	115 250,10 €	0.00 €	0.00 €
R-21532 : Réseaux d'assainissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	115 250,10 €
TOTAL 041 : opérations patrimoniales	0.00 €	115 250,10 €	0.00 €	115 250,10 €
D-2152-14 : immeubles et annexes	106 130,00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-21532 : Réseaux d'assainissement	0.00 €	0.00 €	106 130,00 €	0.00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	106 130,00 €	0.00 €	106 130,00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	106 130,00 €	115 250,10 €	106 130,00 €	115 250,10 €
Total Général		9 120,10 €		9 120,10 €

Cette délibération est ADOPTEE à L'UNANIMITE

10. Tarifs des services périscolaires 2019 ; Quotient familial.

M. NICOLAS propose aux membres du Conseil Municipal, d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'évolution des tarifs du Quotient Familial a été élaborée à partir de l'Indice des Prix à la Consommation Hors Tabac de l'Insee (entre Décembre 2017 et Octobre 2018) ; cela amène une augmentation des tarifs de 1,58 %.

Tarifs applicables aux prestations périscolaires

Centre de Loisirs, Restaurant scolaire, Garderie et Etude surveillée :

Tranches du QF en €	CLSH			Restaurant Scolaire	Garderie	Etude surveillée
	après midi	½ journée	journée	/repas	/heure	/séance
Inférieur à 455	0,95	2,29	3,45	1,34	1,22	0,83
De 456 à 595	1,73	3,45	5,73	1,73	1,39	1,00
De 596 à 811	3,01	5,11	8,56	2,10	1,56	1,16
De 812 à 1 101	4,95	7,40	11,96	2,45	1,73	1,34
De 1 102 à 1 697	7,32	10,11	16,51	2,78	2,10	1,50
Supérieur à 1 698	8,08	11,20	19,42	3,12	2,45	1,67

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Contrat d'Aménagement régional :

Monsieur QUINTARD expose au Conseil Municipal les objectifs des Contrats d'Aménagement Régional de la Région Ile-de-France. Ce contrat, d'un montant de : 923 292 € HT, a pour objet la réalisation des opérations suivantes :

- 1/ Restauration et réaménagement de l'Orangerie pour 304 420.00 € HT.
- 2/ Menuiseries extérieures, isolation thermique & phonique, étanchéité pour 92 836 € HT.
- 3/ Salle polyvalente Henri Boissière (sol, poteaux structure, chauffage) pour 82 959 € HT.
- 4/ Travaux de voirie pour 1 366 369.00 € HT.

Le montant total des travaux s'élève à 1 846 584 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le programme des opérations présentées par Monsieur Jean-Claude QUINTARD, Maire et décide de programmer les opérations décrites plus haut pour les montants indiqués suivant l'échéancier annexé.

Le Conseil Municipal s'engage :

- Sur le programme définitif et l'estimation de chaque opération.
- Sur le plan de financement annexé.
- Sur une participation minimale du montant total du contrat selon les dispositions légales en vigueur.
- Sur la maîtrise foncière et / ou immobilière de l'assiette des opérations du contrat.
- Sur la fourniture des éléments nécessaires à la présentation à la Commission Permanente du Conseil Régional de l'ensemble des opérations prévues au contrat pour attribution de subventions dans un délai de trois ans à compter de son approbation par la Commission Permanente du Conseil Régional.
- A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien des opérations liées au contrat.
- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du contrat par la Commission Permanente du Conseil Régional et, pour chacune des opérations inscrites au programme, de la convention de réalisation correspondant à cette opération.
- A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans.
- A mentionner la participation de la Région Ile-de-France et d'apposer leur logotype dans toute action de communication.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite, à l'unanimité, de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France l'attribution d'une subvention de 923 292 € conformément au règlement des contrats d'aménagement régional.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2018-23 du 15 juin 2018.

Jean Claude QUINTARD :

L'INSEE vient de nous communiquer le nombre des habitants de Vert le Grand en vigueur au 1^{er} janvier 2019 : 2403 habitants.

Un arrêté Préfectoral portant enregistrement de la demande présentée par la société « Jours de Fêtes » pour l'exploitation d'un dépôt d'explosif zone des Bordes à Bondoufle est consultable en Mairie.

Nicole SERGENT :

Le tableau qui vient d'être restauré a retrouvé sa place dans l'église et a été inauguré le 15 décembre dernier.

Félicitations à l'association Vert-Le Grand Autrefois pour l'exposition organisée à l'occasion de la commémoration du centenaire de la libération.

Les hivernales débiteront cette année le 18 janvier par un spectacle qui aura lieu Salle Henri Boissière.

Pierre MARCILLE :

Le parcours de Santé a été inauguré le samedi 10 novembre. Merci aux associations qui ont répondu présentes à cette manifestation malgré une météo pluvieuses.

Le jardin pédagogique a été inauguré le samedi 15 décembre en présence M. DUGOIN, Président du SIREDOM, des membres de la commission Embellissement, des Adjointes, du Conseil municipal Enfants.

Nicole GUERNEVE :

Le 9 décembre a eu lieu le Noël des enfants. Les enfants étaient émerveillés par ce beau spectacle, ils ont bien participé. Le spectacle était suivi d'un goûter. La salle était comble, merci aux participants.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.
Bon Noël à vous tous.

La soirée théâtre du comité des fêtes est programmée le 2 février à 20h30.

Philippe BOUILLAGUET :

La statue du monument aux morts a été restaurée dernièrement. Pourrait-on remplacer la photo de la page d'accueil du site web de la commune par une photo de la statue restaurée?

Jean-Claude QUINTARD :

Oui, pas de problème cela sera fait.

Marie-France PIGEON :

Je vous rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 5 janvier à 11h30, salle Henri Boissière.

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 6 janvier, salle Henri Boissière.

Bruno NICOLAS :

Je tiens à féliciter toutes les bénévoles de l'association AGSCB pour l'organisation des bourses aux vêtements et aux jouets (la dernière a eu lieu le 17 Novembre 2018 pour les jouets). Elles font un très gros travail sur plusieurs week-end dans l'année et le bénéfice est entièrement redonné aux écoles pour l'achat de livres. C'est du pur bénévolat et je les en remercie au nom de la Commune.

La séance est levée à 19h55